

Image not found or type unknown



Cumul emplois privé-public

Par **ALEX**, le **14/07/2008** à **18:24**

Bonjour,rrnrSalarié dans le privé (mécanicien auto), j'ai effectué durant cette année le remplacement d'un enseignant dans ma branche d'activité en LEP: contrat de vacataire de 200 heures avec l'autorisation de ma direction pour réduire mon temps de présence dans l'entreprise .rrnrCe remplacement étant terminé, l'Education Nationale me propose un nouveau contrat pour la rentrée en tant que contractuel soit 15 heures hebdomadaires en Lep .rnDois-je informer l'Education nationale si je désire de nouveau cumuler ces 2 emplois ? d'autre part, du fait de ce statut de Contractuel, en ai-je le droit ?rrnrmerci